

N/REF : 29/09/2026 12H16 C:263259 I:37500
V/REF : TEL
V/Appel du Mardi 29/09/2026 a 12H16

DE FREITAS JOHAKIM

**16 ALLEE DE LA PRALY
38240 MEYLAN**

IMMEUBLE : 16 PRALY
16 RUE DE PRALY
38240 MEYLAN

St Martin-H, le 05 Octobre 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 16 PRALY MEYLAN
M DE FREITAS 06 03 06 48 84 00 04 76 04 98 35
TARIF 207,41 E TTC // HEURE PAR CHEQUE

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE EVIER CUISINE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 30/09/2026 A 14H00:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M. DE FREITAS
DEBOUCHAGE DE L'EVACUATION DE LA CUISINE AU FURET MECANIQUE
DEBOUCHAGE DES WC A LA POMPE
CONTROLE ECOULEMENT
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : RECU CHEQUE 7859701 D'UN MONTANT DE 207.41€ - CREDIT AGRICOLE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	188,56	188,56

TOTAL H.T.	188,56
T.V.A. a 10,00%	18,85
TOTAL T.T.C.En EURO	207,41

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN